

# La Rupture Ou La Permanence De L'oral A L'ecrit

Simon Pierre KALVA MWENE-MUBAMBI

Université de Kinshasa, RDC. Chercheur et doctorant en Lettres et Civilisation Françaises.

## Résumé

Bon nombre d'études sémiologiques des genres littéraires centrent leurs recherches sur l'écrit au détriment de l'oral qui, lui aussi concourt au même but : celui de miroiter la société humaine. Cependant, dans cet article nous nous proposons de chercher un pont qui relie la littérature orale à celle dite écrite. Ainsi, parler de l'oral, nous sous-entendons l'épopée traditionnelle et de l'écrit le roman moderne, mais toutes deux, ne nous sont pas présentées de la même manière.

**Mots clés :** *épopée, roman, récit, rupture, permanence.*

## Abstract

Many semiological studies of literary genres focus their research on the written word to the detriment of the spoken word, which also contributes to the same goal: that of mirroring human society. However, in this article we propose to look for a bridge that connects oral literature to the so-called written one. Thus, speaking of the spoken word, we mean the traditional epic and of the written word the modern novel, but the two are not presented to us in the same way.

**Key-words :** *epic, novel, narrative, rupture, permanence.*

## Introduction

Depuis la création, l'homme est voué à une fatalité d'expression, celle-ci lui permet de communiquer aux autres. Cette communication se fait soit à l'oral, soit à l'écrit. Cependant, ces deux moyens de communication transmettent un message et ceux-ci se complètent l'un à l'autre selon les genres et conjuguent chacun de manière indépendante leur pouvoir.

En effet, avant d'entrer dans le vif du problème, c'est-à-dire celui de la rupture ou la permanence de l'oral (épopée) et de l'écrit (roman), il y a nécessité de parler de leur histoire en tant que genres littéraires.

## 1. Historique et définition des concepts « épopée et roman »

### 1.1. Historique

Les historiens de la littérature qui, après leurs investigations sur la littérature, retiennent les années entre 1050 (11<sup>ème</sup> siècle) et 1150 (12<sup>ème</sup> siècle), années au cours desquelles les premiers poèmes épiques furent datés. C'est pourquoi, *la chanson de Roland* fut retenue comme le plus ancien poème parmi tant d'autres. C'est grâce au manuscrit de l'université d'Oxford, retrouvé dans une

Abbaye de San Millan de Cogolla, que la légende archaïque de Charlemagne Roncevaux fut connue (J.P. Beaumarchais, 1988, p.1232. Nous nous trouvons ici en Europe plus précisément en France, où le caractère oral apparaît moins important aujourd'hui.

Il est à noter qu'il est difficile de dater l'épopée, ou sa caractéristique orale ; étant donné que tout peuple avait sa littérature orale avant l'invention de l'écriture. Toutefois, pour éviter l'erreur que commettraient les tenants de cette littérature, ceux-ci s'étaient réservés d'estimer une date qui fixe le début de l'épopée.

Quant au roman en tant que genre littéraire écrit, ne posera pas de problèmes pour le dater. Lorsque nous voulons dater le roman, nous pouvons nous référer à l'invention même de l'écriture. En effet, (Lagarde

Michard, XVIII<sup>e</sup> siècle, 1970, p.60) d'après la littérature européenne, le roman européen est né et a évolué selon les tendances générales de l'époque. C'est pourquoi, le roman du 18<sup>ème</sup> siècle est marqué par l'influence de celui du 17<sup>ème</sup> siècle, mais il cesse avec la tradition bourgeoise de Sorel, évolue selon les tendances générales du 18<sup>ème</sup> siècle, qui n'est rien d'autre que le réalisme.

Contrairement au roman africain, qui émane de la littérature engagée ou de contestation, n'est pas une soumission à la littérature française, mais plutôt à une littérature née dans certaines circonstances comme l'avait si bien souligné L.S Senghor lors d'un colloque : « (...) il ne faut pas s'y tromper cependant, car il n'est pas un seuil d'adaptation du genre romanesque français » (J.P. Makouta M'Bouku, 1980, p.222).

## **1.2. Définition des concepts épopée et roman**

### **a. L'épopée**

Larousse définit le concept épopée comme étant un récit poétique envers ou en prose, qui raconte les exploits d'un héros où intervient le merveilleux. (Larousse, 1990).

### **b. Le roman**

D'après Larousse, le roman est une œuvre littéraire, récit en prose généralement assez long dont l'intérêt est dans la narration d'aventures ; l'étude des mœurs ou des caractères, l'analyse des sentiments ou des passions, la représentation objective du réel. (Larousse, 1990).

Par rapport à cette définition, évoquons (Makolo Muswaswa B, 1989, pp.7-8) qui entend par le concept **roman**, un ensemble de papiers sur lesquels on a imprimé un récit. Ce dernier est une reproduction du monde sur un autre plan d'existence, celui de la chose représentée ou présentée grâce à l'art. Cette chose forme un tout organisé et autosuffisant. Les êtres et les choses qui sont dans ce tout organisé exprimant des idées et des sentiments qui transcendent. Issus de l'histoire ou de la réalité et de vérité extra-romanesque, ces idées sentiments deviennent grâce à des procédés particuliers une vérité et une réalité romanesque ou méta-romanesque.

Considéré comme calque du réel, (G. engembre, 1995, p.89) Stendhal qualifie le roman d'un miroir promené sur une grande route : « au 19<sup>ème</sup> S, le roman est donné comme un calque du réel. Stendhal affirme qu'il est « un miroir qui se promène sur une grande route ». Si le miroir montre la laideur du monde, ce n'est pas le miroir qu'il faut incriminer mais la réalité dont il est le reflet... ».

### **c. Caractères communs de l'épopée et du roman**

A partir de ces définitions, il ressort que l'épopée et le roman présentent les caractères communs ci-après :

- Ils sont des genres en prose ;
- Ils sont des récits fictifs ou imaginaires ;
- Ils sont merveilleux et exaltants ;
- Ils naissent selon les circonstances d'un peuple ou d'une génération, etc.

De ces caractères relevés de ces deux genres littéraires, pouvons-nous constater la rupture ou la permanence qui font qu'une nette différence soit indiquée ?

## **2. La rupture ou la permanence de l'épopée ou roman**

Les quelques caractères communs de l'épopée et du roman ainsi relevés, nous remarquons que la rupture ou la permanence ne se font pas sentir ; mais se limiter à ce niveau, serait une imprudence commise de notre part. C'est pourquoi, le contenu (fond) et le contenant (forme) retiendront ici, notre attention pour voir dans quelle mesure la rupture ou la permanence seront souhaitable dans les deux genres littéraires.

## 2.1. La rupture

Parler d'une rupture d'un genre littéraire, c'est accepter la fin de celui-ci sur le plan fond et forme. Cependant, l'épopée qui, jadis était chantée, était écrite avec le temps, mais il reste à savoir si réellement le message écrit du roman reflète celui de l'épopée orale.

En effet, la chanson de Roland Chantée à la cour royale, avait connu un changement de forme en passant de l'oralité à l'écriture. Et dire qu'il y a rupture, serait trop fort pour nous, car du point de vue fond, son contenu ne change pas ; il y a toujours des liens avec l'histoire. Répondant pleinement à sa caractéristique de genre oral, elle reste une propriété de tous les membres d'une même communauté et non la propriété d'une même classe sociale. Mais compte tenu de sa forme, c'est-à-dire la façon dont elle est présentée, nous pourrions confirmer une rupture entre les deux genres littéraires sous étude.

Toutefois, sa littéralité se reconnaît dans sa façon de maintenir le même message tel qu'il était transmis à l'oral. C'est le cas que nous retenons dans la chanson de Roland, bien qu'écrite. Qu'elle soit orale ou écrite, son contenu sémantique exalte toujours le roi.

Ainsi, l'Afrique reste depuis longtemps un continent enraciné des traditions orales, il est aussi le domaine d'un certain nombre d'épopées, dont la liste nous paraît longue à énumérer. A titre d'exemple, nous évoquons plus particulièrement l'épopée Kouna Lafôfô qui, depuis son existence a été orale, mais en 1963 Camara Laye l'avait notée et éditée en 1978. Les auteurs de la littérature (J.L. Joubert, J. Lecarme, E. Tabone et B. Vercier, 1986, p.52) précisent ce qui suit : « Kouna Lafôfô Kouna noté en 1963 et éditée en 1978 par Camara Laye ».

Ainsi, à travers ces deux illustrations (européenne et africaine), nous pouvons au regard de leur forme, confirmer la rupture de l'épopée au roman. Ceci revient à dire que la façon dont a été présentée le récit dans les deux genres littéraires au début de leur existence et leur forme actuelle. Cependant, nous sommes loin de croire bien entendu à cette rupture, car les deux genres évoluent l'un à l'autre selon les contextes dans lesquelles ceux-ci sont nés. Pour en arriver, il s'avère important de voir dans quelle mesure du possible, la permanence de l'épopée qui est un genre oral dans le roman qui est à son tour genre écrit.

## 2.2. La permanence

Nous avons dit que l'épopée est un genre oral et le roman un genre écrit. Alors dans quel contexte l'un ou l'autre peut-il devenir permanent de l'autre ? Pour répondre à cette préoccupation, nous sommes obligés de partir de l'oral à l'écrit. Tel est le cas de la légende *le Guéla - d'En-Haut contre le Guéla-d'En-Bas* racontée en Côte d'Ivoire. Elle est racontée oralement, au fur et à mesure, elle est écrite par Tchicaya U Tam'Si (1967, pp.27-30). Tout romancier écrit tout ce qu'il a vécu et ce qu'il vit dans la société humaine à laquelle il appartient. Tout ce qu'il raconte dans son œuvre, n'est pas au départ écrit, mais plutôt à l'oral, quitte à lui de le noter à l'écrit. D'où, il s'inspire de la tradition orale pour la faire l'écriture. Jean Blot (1984, p.81) n'avait-il pas raison de dire : « tout écrivain, me semble-t-il est suivi par la tradition orale comme par son ombre. Il la sent derrière lui à l'intérieur de ce qu'il pense, dit et écrit ... ».

Ainsi, l'orale constitue pour un écrivain un modèle par excellence à suivre ou à s'inspirer pour produire l'œuvre qu'est le roman. C'est-à-dire, il peut s'inspirer d'une épopée chantée, narré systématiquement, enfin d'en faire un roman. Celui-ci conservera le contenu sémantique tel qu'il a été chanté ou narré à l'oral dans son récit écrit. Mohamadou Kane (1986, p.340) le dit en ces termes : « c'est principalement à partir de l'oralité littéraire que l'auteur bâtit son modèle théorique. Celui-ci sert à établir la continuité culturelle attestée chez l'écrivain moderne la survie des formes traditionnelles dans le roman ».

En effet, c'est à partir de la littérature orale que les écrivains africains inscrivent leur entreprise littéraire en se fiant aux récits : Contes, épopées, légendes ou mythes que nous avaient légués les ancêtres, propriétaires de la tradition. Ils trouvent un terrain bien préparé pour qu'ils se produisent à l'aise. Mais alors, peuvent-ils ignorer cette littérature orale qui leur ouvre la porte de la production des œuvres écrites ? Une réponse négative vaut la peine d'être donnée à cette question qui semble impertinente et peut être même sans objet dans cet article scientifique.

A ce propos, Jacques Chevrier (1984, p.125) ne marche par quatre chemins. Il va chercher à jeter un pont entre l'art du griot qui, souvent est orale et l'écriture moderne. Il reconnaît avec beaucoup de conviction la permanence des genres oraux dans l'écrit. Il le dit : « (...) les écrivains africains tentent donc d'inscrire leur entreprise littéraire dans la perspective des récits, des contes, des épopées, des légendes ou des mythes légués par la tradition séculaire ».

Eu égard à ce qui précède, la littérature orale joue un rôle très important dans celle dite écrite. Car cette littérature demeure le prolongement des techniques de la permanence entre les deux genres littéraires, bien qu'ils se transmettent différemment. Mohamadou Kane (1982, p.202) est parmi ceux qui soutiennent la thèse selon laquelle, la littérature écrite serait le prolongement de la littérature orale : « on s'arrêtera plus particulièrement à celle de ces traditions qui ne peut faire l'objet de contestation.

En dépit d'un constat suivi avec les littératures européennes, les romanciers semblent souvent prolonger dans leurs œuvres modernes des techniques d'écritures originaires de la littérature orale ».

Certes, la permanence est évidente de l'épopée au roman, lorsque nous devons étudier le contenu sémantique d'une épopée et celui d'un roman auquel l'épopée a servi de modèle ; nous serons toutefois convaincus que la permanence est une fatalité entre les deux genres littéraires. C'est le cas précis de l'épopée « Kouna Lafôfô Kouna » notée en 1963 et éditée en 1978 par Camara Laye. En notant et en éditant cette épopée, il n'avait aucun intérêt ni le droit de négliger le contenu sémantique ; car son souci primordial était celui de transmettre le message déjà oral à l'écrit. Que le lecteur trouve dans le récit un message conforme à son originalité. Cependant, c'est dans ce contexte que l'oralité et l'écriture pouvaient conjuguer leur pouvoir, étant donné que la première lui réservait une richesse aussi importante que cette écriture pouvait s'en servir. Le romancier ne peut jamais ignorer le service qui lui rend le conteur. D'où, ignorer la littérature orale serait une imprudence capitale qu'auraient commise les écrivains.

Par ailleurs, le roman historique est la meilleure illustration pour appuyer notre idée de permanence de l'épopée au roman. Nous constaterons par exemple, dans une narration héroïque, l'écrivain a tendance à rapporter dans le récit l'intégralité des exploits ou des merveilleux de ce héros. Forcément, le romancier n'a pas d'intérêt d'inventer ce qui n'a pas été le héros, mais il narre l'histoire telle qu'elle a été dans une version orale dite épopée. Donc, cet écrivain s'est nourri de l'épopée pour réaliser son œuvre historique. Mohamadou Kane confirme cette idée selon laquelle les romanciers se nourrissent de la mémoire des légendes et des épopées pour produire des œuvres littéraires que nous appelons « roman ». En effet, ce transfert de la littérature orale dans cette dite écrite, est marqué par la reconnaissance des cultures par l'africain lui-même. C'est dans ce contexte que l'écrivain africain (romancier) trouve l'importance ou le bien-fondé des traditions de leurs groupes sociaux. Cette attitude des romanciers marque bien sûr la permanence entre ces deux genres. A ce propos Nsonsa Vinda J. (1988, p.33) souligne ce qui suit : « la littérature africaine moderne ne peut être considérée comme une simple émanation des littératures européennes. Elle est liée ainsi à la littérature traditionnelle africaine, si bien qu'on peut dire qu'il existe entre les deux une permanence ».

Eu égard à ce qui précède, le romancier est un simple traducteur des récits oraux recueillis de la bouche des propriétaires de la tradition. Ces derniers leur fournissent les matériaux susceptibles à réaliser un produit fini, que les écrivains appelleront « *roman* ». Ces matériaux peuvent être les légendes, les épopées, les contes ou autres genres littéraires traditionnels. Ils profitent de la tradition afin de devenir les auteurs de plusieurs romans. C'est pourquoi, un groupe d'écrivains lancent un appel pathétique à tout écrivain de telle ou telle autre tendance, de telle ou de telle époque, de côtoyer les traditions qu'ils considèrent comme une pépinière des œuvres littéraires ; étant donné que celles-ci sont la permanence de celles-là.

Certes, cette nécessité de rester beaucoup plus près de la parole traditionnelle est grande dans la mesure où, l'écrivain se fait traducteur des récits oraux et des légendes recueillis de la bouche des savants vieillards (Nsonsa Vinda, 1988, p.33) « (...) on peut objecter en disant qu'il y a des écrivains de genre qui se démarquent des traditions et qui proposent des formes et des idées inédites. Mais il conviendrait de préciser, à ce sujet, que les écrivains de génie ne sont pas un produit ex-nihilo. Ils partent bien d'une tradition dont les marques sont toujours présentes dans ce qu'ils proposent ... ».

## Conclusion

En définitive, notre article en littérature comparée nous a informés sur la rupture ou la permanence de l'oral (l'épopée) à l'écrit (roman). Au parcourt de notre sujet, nous avons essayé d'épingler les faits pertinents qui sont à la base de cette rupture ou permanence. Nous nous sommes intéressés à la littérature (traditionnelle) orale, qui nous a suffisamment fourni, beaucoup d'exemples sur l'épopée qui, en elle-même est un genre oral, peut devenir écrit. Par ailleurs, cette épopée orale, une fois transcrit, garde le même contenu sémantique et devient un roman.

Ce changement de l'oral à l'écriture nous amène à confirmer la rupture mais pas totale de l'épopée au roman, c'est-à-dire, l'épopée qui est dans un premier temps à la forme orale, cesse d'être orale et devient écrite. L'écrivain traduit l'épopée en maintenant le contenu sémantique, s'est inspiré ou s'est nourri de l'idée de l'épopée pour produire l'œuvre (roman), c'est la permanence de l'épopée au roman.

## Bibliographie

### A. Ouvrages

1. Beaumarchais J.P., Daniel Couty, *Anthologie des littératures de langue française*, Bordas, Paris, 1988.
2. Gengembre G., *Thèmes et études, le romantisme*, Ellipses, Paris, 1995.
3. Jacques Chevrier, *Littérature Nègre*, Ed. Armand Colin, Paris, 1984.
4. Joubert J.L., Lecarne J., Tabone E., Vercier B., *Les littératures francophones depuis 1945*, Bordas, Paris, 1986.
5. Lagarde de Michard, XVIII<sup>ème</sup> siècle, *Les grands auteurs français du programme*, Bordas, Paris, 1970.
6. Makouta M'bouku J.P., *Introduction à l'étude du roman négro-africain de la langue française*, Les nouvelles, Ed. Africaines, 1980.
7. Mohamadou Kane, L'oralité du roman africain, in la littérature africaine et sa critique, Ed. Karthala, Paris, 1986.
8. Mohamadou Kane, Roman africain et tradition, Les nouvelles éditions africaines, Dakar, 1982.

### B. Thèse & Autres documents

1. Brunel P., Pichois C.L., Rousseau A.M., Qu'est-ce que la littérature comparée ? Armand Colin, Paris, 1983, p.151
2. Makolo Muswaswa B., L'univers romanesque d'Henry Lopes : Structure, esthétique et idéologie, Thèse, Université de Bordeaux III, 1989.
3. Nsonsa Vinda J., .....in scienta, Mbanza-Ngungu, 1988, p.89